



L'ÉDITO DU MAIRE

L'inauguration du pôle éducatif Maryse-Bastié a été un moment très fort. L'ouverture de ce nouvel équipement public constitue en effet la première étape concrète de la transformation de votre quartier. Il illustre notre ambition pour les générations futures.

Le projet de renouvellement urbain du quartier Youri-Gagarine est engagé, vous le savez, depuis déjà plusieurs années. Libéré des voitures, doté d'équipements publics de qualité, de commerces, d'espaces d'activités neufs et de surfaces maraîchères, il offrira une meilleure qualité de vie à tous, actuels et nouveaux habitants.

De nombreuses rumeurs et fausses informations circulent au sujet de la rénovation du quartier. Après l'incendie de la maison du projet, inaugurée en juin, nous n'avons pas voulu céder aux intimidations et nous avons mis en place des permanences dans la salle de quartier du pôle éducatif, afin de permettre à chaque personne qui le souhaite de dialoguer avec les services de la Ville et de Romainville Habitat.

Si les démarches administratives avec l'Anru sont en bonne voie, nous avons décidé de lancer sans attendre les prochaines étapes du projet en poursuivant la réalisation d'équipements publics attendus. Constructions et démolitions vont se succéder dans les années à venir et nous mesurons les désagréments que cela représente pour les riverains. La Ville demandera donc systématiquement aux entreprises de contrôler le niveau de bruit et de respecter les horaires et itinéraires engendrant le moins de nuisances possible. L'inscription du projet dans la démarche ÉcoQuartier est un gage d'attention durable aux problématiques du bien-être des habitants et du respect de l'environnement.

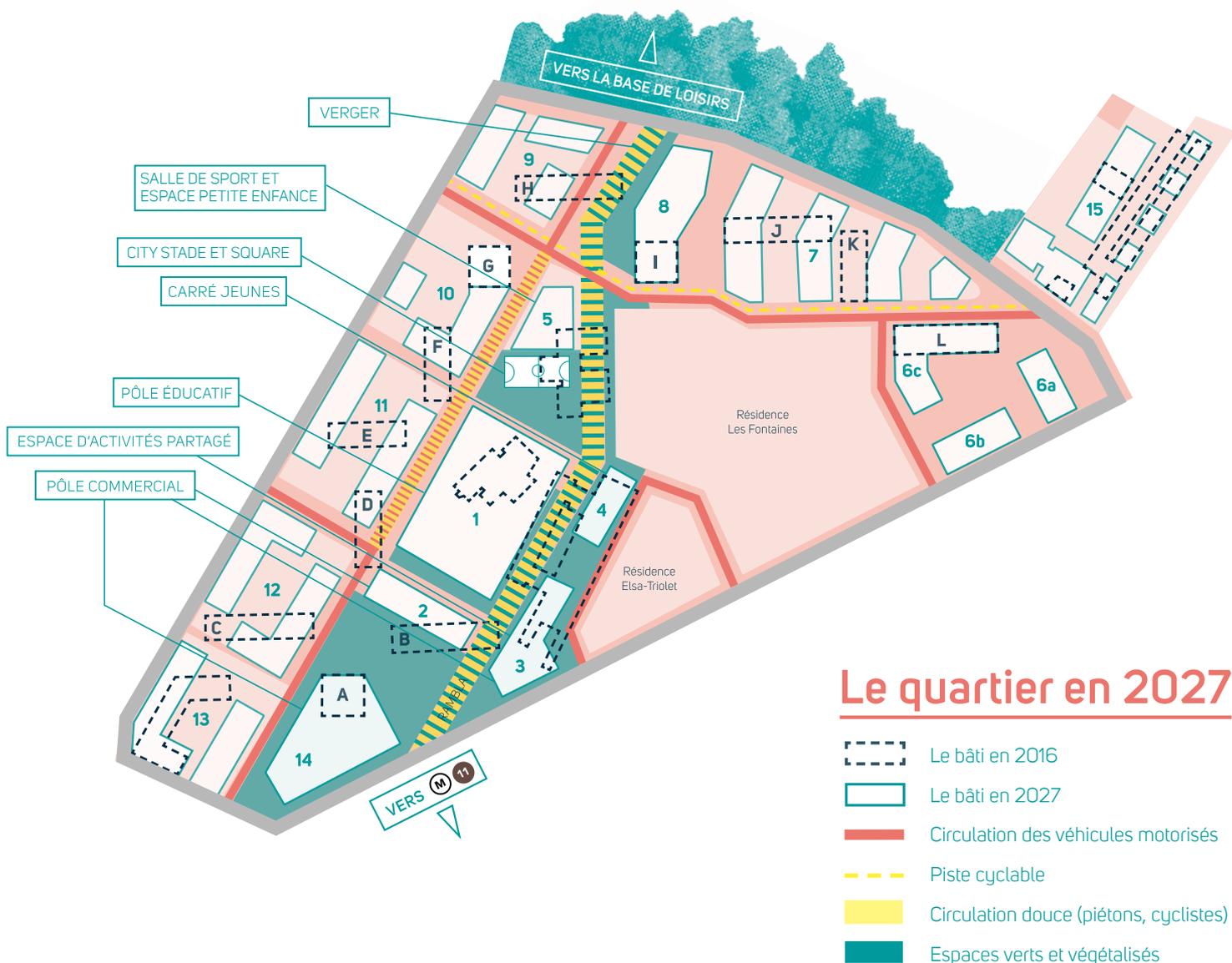
Enfin, parce que le projet de renouvellement urbain est d'abord un projet pour les habitants, nous nous attachons à permettre à des Romainvilloises et Romainvillois de se former et de s'insérer ou se réinsérer, puisque des clauses d'insertion sont programmées. J'espère qu'un maximum d'habitants du quartier en profitera.

Corinne Valls
Maire de Romainville




Le point sur les travaux à venir

Après le pôle éducatif Maryse-Bastié, ce sont de nouveaux logements, commerces et espaces d'activités qui vont sortir de terre dans le quartier Youri-Gagarine. Plusieurs chantiers vont démarrer en 2018.



Le quartier en 2027

- Le bâti en 2016
- Le bâti en 2027
- Circulation des véhicules motorisés
- Piste cyclable
- Circulation douce (piétons, cyclistes)
- Espaces verts et végétalisés

LA CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX

En attendant la réalisation de la rambla, du dépose-minute du pôle éducatif et des différentes voies de circulation (voir plan), des aménagements provisoires vont être réalisés.

- Pour sécuriser la traversée de l'avenue Lénine, qui est empruntée plusieurs fois par jour par les élèves des écoles, deux traversées piétonnes vont être installées prochainement. Des « feux intelligents » permettront de déclencher le « vert piétons » grâce à un

bouton poussoir et de mesurer la vitesse des véhicules qui s'en approchent : en cas d'excès, le feu passera au rouge et les obligera à ralentir.

- Par ailleurs, suite au prolongement de la rue des Fontaines, deux portiques supplémentaires vont être installés en fin d'année afin d'empêcher les poids lourds de circuler et surtout de stationner dans le quartier.
- Le trottoir situé à l'angle de l'avenue Lénine et de la rue Vassou sera condamné pendant la construction du lot 6a. Le monument commémorant la conquête pacifique

du Cosmos sera enlevé et conservé avant d'être réimplanté.

- Les nouvelles voies, situées devant l'entrée des écoles et entre le bâtiment B et le pôle éducatif, resteront piétonnes pendant les travaux. Elles sont accessibles uniquement pour les cars scolaires, les véhicules de livraison et d'urgence.

La voirie définitive du quartier commencera à se dessiner en 2020. Le dépose-minute et une partie de la rambla seront aménagés après la livraison des lots 3 et 4 et la démolition du bâtiment B.



Lot 3. Architecte : Agence MFR.
Opérateurs : Nexity & Eiffage Immobilier.

ZOOM SUR LE LOT 3

Ce bâtiment de huit étages, qui donnera sur l'avenue Lénine et sur la rambla, comptera une boulangerie (200m²), un centre d'activités partagé dédié aux entreprises (1245m²) au rez-de-chaussée et au premier étage, 15 logements sociaux et 27 logements privés.

Début des travaux : printemps 2018.

Livraison : 2020.

ZOOM SUR LE LOT 4

Ce lot accueillera le futur « carré jeunes » (710m²), lieu ressource pour les 16-25 ans, ainsi que 28 logements en accession à la propriété, dans un bâtiment de six étages.

Début des travaux : printemps 2018.

Livraison : 2020.

ZOOM SUR LE LOT 5

Le lot 5 prendra la place de l'ancienne crèche, dont la démolition aura lieu d'ici la fin de l'année. Imaginé par l'agence d'architecture Pietri, ce bâtiment sera équipé d'un espace dédié à la petite enfance (400 m²) et d'une salle de sport municipale (390 m²). Une trentaine de logements privés occupera les étages.

Un square public et un city stade seront aménagés au pied de cet immeuble.

Début des travaux : printemps 2018.

Livraison : 2020.

ZOOM SUR LE LOT 6a

Situé à l'angle de la rue Vassou et de l'avenue Lénine, ce lot sera constitué d'un bâtiment de cinq étages qui comptera 33 logements en accession à la propriété.

Début des travaux : printemps 2018.

Livraison : 2020.



Lot 4. Architecte : Agence MFR. Opérateurs : Nexity & Eiffage Immobilier.

ZOOM SUR LE LOT 14

Ce lot sera composé de la tour A réhabilitée, d'un nouveau bâtiment de huit étages et d'un parking souterrain. Ce bâtiment accolé à la tour, conçu par le cabinet d'architecture Pietri, comptera 70 nouveaux logements environ. Le lot comprendra par ailleurs deux espaces commerciaux de 200 m² et un autre de 1000 m² qui permettra de relocaliser le supermarché actuel. Des surfaces maraîchères seront aménagées en toiture. Pour la réhabilitation des trois tours du quartier, Romainville Habitat a lancé un concours d'architecture dont le cahier des charges comprenait plusieurs critères : qualité architecturale et insertion urbaine dans le quartier, nouvelle organisation et fonctionnalité des rez-de-chaussée, pertinence du programme de travaux dans les logements et performance énergétique. Le jury s'est réuni le 15 septembre dernier pour choisir un projet ; le lauréat sera officiellement désigné au mois de décembre.

Début des travaux : mai 2018.

ZOOM SUR LE LOT 15

Ce programme, communément appelé « Vassou », sera composé de plusieurs bâtiments de deux et sept étages, soit 125 logements : 70 logements privés et 55 logements sociaux qui accueilleront des locataires du quartier dont les bâtiments sont voués à la démolition. Des surfaces maraîchères seront aménagées en toiture.

Début des travaux : automne 2017.

Livraison : deuxième semestre 2019.



Lot 15. Architecte : Brenac & Gonzalez.
Opérateurs : Nexity & Eiffage Immobilier



Lot 6a. Architecte : Agence MFR. Opérateur : BNP Immobilier.

DES PERMANENCES AU PÔLE ÉDUCATIF

Suite à l'incendie volontaire de la maison du projet au mois de juillet, les permanences assurées par la Ville et Romainville Habitat ont lieu dans la salle d'activités du pôle éducatif Maryse-Bastié depuis la rentrée.

Les Romainvillois peuvent venir se renseigner sur le projet tous les mercredis de 15h à 18h (les enfants sont les bienvenus).

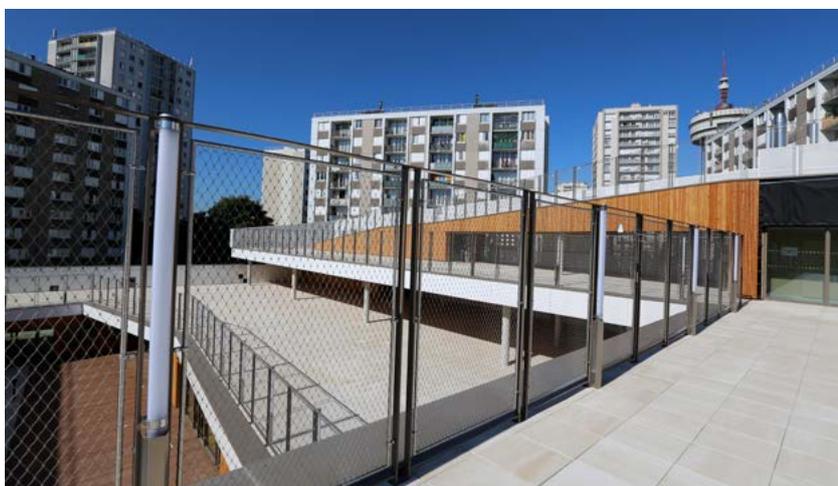
Le conseil citoyen y tiendra également des permanences.

ANTICIPER LES RELOGEMENTS

D'ici 2027 tous les locataires des bâtiments B, C, D, E, F, H, J, K et L, ainsi qu'une petite partie des locataires des tours A (rez-de-chaussée et premier étage), G et I (rez-de-chaussée) devront être relogés, dans le quartier ou dans d'autres secteurs de Romainville.

Les habitants seront relogés au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Les premiers à déménager seront les locataires de la tour A et du bâtiment B. Les démolitions des immeubles interviendront systématiquement après le relogement de leurs habitants.

Les locataires dont les immeubles seront démolis seront reçus en amont par un(e) chargé(e) de relogement de Romainville Habitat. Ils émettront des souhaits et exprimeront leurs besoins, auxquels l'office public répondra autant que possible. Romainville Habitat a commencé à recevoir les habitants du rez-de-chaussée de la tour A. Les locataires du premier étage de la tour A et du bâtiment B seront reçus en 2018 afin de préparer au mieux les déménagements, qui interviendront en 2019.



La cour de récréation de la rue des Fontaines bientôt aménagée

La cour de récréation du pôle éducatif qui donne sur la rue des Fontaines est ouverte au public pendant le temps extra-scolaire (le mercredi après-midi, le week-end et les

jours fériés). Elle va être aménagée prochainement : les services municipaux et les directions des écoles étudient différentes options (marquages au sol, jeux, mobilier, etc.).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Quatrième trimestre 2017

- DÉMOLITION DE LA CRÈCHE (LOT 5)
- DÉMOLITIONS SUR LE SECTEUR VASSOU (LOT 15)

Premier trimestre 2018

- DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION SUR LE SECTEUR VASSOU (LOT 15)

Deuxième trimestre 2018

- DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ BÂTIMENTS (LOTS 3, 4, 5, 6a & 14)
- DÉMARRAGE DE LA RÉHABILITATION DE LA TOUR A (FAÇADES, CAGES D'ESCALIERS, PARTIES COMMUNES ET APPARTEMENTS)

2019

- LIVRAISON DE 55 LOGEMENTS SOCIAUX ET 70 LOGEMENTS PRIVÉS (LOT 15)

2020

- LIVRAISON D'ENVIRON 15 LOGEMENTS SOCIAUX ET 125 LOGEMENTS PRIVÉS (LOTS 3, 4, 5 & 6a)
- LIVRAISON DU « CARRÉ JEUNES », DE L'ESPACE DE COWORKING, DE L'ESPACE DÉDIÉ À LA PETITE ENFANCE ET DE LA SALLE DE SPORT MUNICIPALE (LOTS 3, 4 & 5)
- LIVRAISON DE LA BOULANGERIE (LOT 3)
- LIVRAISON D'UNE PARTIE DE LA RAMBLA ET DU DÉPOSE-MINUTE DU PÔLE ÉDUCATIF
- DÉMOLITION DU BÂTIMENT B

...

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET :

> Consultez la rubrique « Grands projets » du site de la Ville

> Contactez le conseil citoyen du quartier sur Facebook (Conseil citoyen – Quartier Youri Gagarine – Romainville) ou par mail

(conseilcitoyengagarine@gmail.com)

> Venez poser vos questions lors des permanences que la Ville et de Romainville Habitat assurent tous les mercredis de 15h à 18h au pôle éducatif Maryse-Bastié (salle d'activités)

Les co-porteurs du projet :



Les partenaires du projet :

